



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 octobre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 octobre 2003

**Convention entre la Ville de Niort et la Communauté  
d'Agglomération de Niort pour l'organisation des interventions  
d'urgence - Approbation de l'avenant n°1**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

**Administration Générale****Convention entre la Ville de Niort et la Communauté  
d'Agglomération de Niort pour l'organisation des interventions  
d'urgence - Approbation de l'avenant n°1**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Vous avez approuvé, par une délibération du 17 septembre 2001, une convention à souscrire avec la C.A.N. destinée à permettre, sur le territoire de la Ville de NIORT, une action conjuguée de la Ville et de la C.A.N. dans les situations qui appellent une intervention d'urgence.

La C.A.N. nous a fait part de sa décision de modifier les modalités opérationnelles de ses interventions et de son souhait de mettre finalement, à la fin de l'année 2003, un terme au dispositif que nous avons adopté.

Il convient d'acter les modifications qui en résultent par un avenant à la convention.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver l'avenant n°1, ci-annexé, à la convention souscrite avec la C.A.N. pour l'organisation des interventions d'urgence.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)